

PROTECTION ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES DU POOL DE LEMBA (KINSHASA) DE 2019 À 2020

Par

Christine KOPI MALENDIA

*Licenciée en Sciences de l'Éducation de l'Université de Kinshasa
Assistante à l'Université du Moyen Lualaba (UML/Kalima)*

RÉSUMÉ

La qualité de l'environnement dans laquelle évolue l'homme est l'un des paramètres déterminants tant pour son épanouissement que pour un meilleur rendement des activités qu'il exerce dans son milieu.

La constitution congolaise protège par ailleurs cette prérogative en ces termes : « toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement » (article 53, alinéa 1^{er}) et l'État veille à la protection de l'environnement et à la santé des populations (article 53, alinéa 3).

Ce qui explique l'obligation pour le pouvoir public et des individus de la prise en charge des campagnes de la lutte contre la pollution, la destruction de l'écosystème et toutes les autres formes d'altération environnementale dans le cadre d'une politique environnementale programmée et planifiée. La République Démocratique du Congo (RDC) semble malheureusement faire peu cas de l'ère dans sa politique de gestion de l'environnement et de conservation de la nature. L'école étant le milieu d'apprentissage et de socialisation par excellence, notre étude s'est donnée la tâche d'explorer le milieu scolaire de pool de Lemba dans la ville province de Kinshasa en vue de cerner les problèmes qui empêchent les élèves de s'impliquer aux travaux de maintien de la propreté de leur environnement scolaire.

Mots-clés : *Protection, environnement scolaire, système éducatif, pollution, élèves, enseignants*

ABSTRACT

The quality of the environment in which people live is one of the determining factors both for their development and for the better performance of the activities they carry out in their environment.

The Congolese constitution protects this prerogative in these terms: "every person has the right to a healthy environment conducive to his or her development" (Article 53, paragraph 1) and the State ensures the protection of the environment and the health of the population (Article 53, paragraph 3).

This explains the obligation for the public authorities and individuals to take charge of campaigns to combat pollution, the destruction of the ecosystem and all other forms of environmental alteration within the framework of a programmed and planned environmental policy. The Democratic Republic of Congo (DRC) unfortunately seems to pay little attention to the era in its environmental management and nature conservation policy. The school being the medium of learning and socialization par excellence, our study was given the task of exploring the school environment of Lemba pool in the city province of Kinshasa in order to identify the problems that prevent students from getting involved in the work of maintaining the cleanliness of their school environment.

Keywords: *Protection, school environment, educational system, pollution, students, teachers*

INTRODUCTION

La qualité de l'environnement dans laquelle évolue l'homme est l'un des paramètres déterminants tant pour son épanouissement que pour un meilleur rendement des activités qu'il exerce dans son milieu.

Soucieux de l'amélioration et du maintien de la qualité du cadre de vie et de la qualité de la vie de leurs populations respectives, les pays dits « développés » s'attèlent à améliorer toujours leur environnement.

La constitution congolaise protège par ailleurs cette prérogative en ces termes : « toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement » (article 53, alinéa 1^{er}) et l'« État veille à la protection de l'environnement et à la santé des populations »¹ (article 53, alinéa 3). Ce qui explique l'obligation pour le pouvoir public et des individus de la prise en charge des campagnes de la lutte contre la pollution, la destruction de l'écosystème et toutes les autres formes d'altération environnementale dans le cadre d'une politique environnementale programmée et planifiée².

Ruckeshaus, cité par Silver et Defries, disait que « l'Environnement a de la fièvre, l'homme en est le virus ». Cette affirmation de l'auteur a été pour nous un moyen d'observer l'environnement global de la ville province de Kinshasa en général et des écoles du Pool Secondaire de Lemba en particulier. La qualité de l'environnement n'est pas du tout satisfaisant. Des vivres et des mets vendus sont exposés à l'air libre à côté des montagnes d'immondices ou des masses des boues puantes, les gens vivent et mangent sans la moindre inquiétude à côté des latrines qui dégagent des odeurs nauséabondes.

¹ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.

² MUSIBONO, D., *Du marasme d'un État-squelette aux défis du développement durable. Gestion de l'environnement au Congo-Kinshasa : Cueillette chronique et pauvreté durable*, Chaire UNESCO, Kinshasa, 2006, p. 186.

Tout ceci démontre que la pollution quotidienne de l'environnement est devenue comme un mode de vie, toutes sortes de nuisances font parties intégrantes du vécu quotidien. L'entassement des immondices sur presque toutes les routes et les rues ; refuge des rats, cancrelats et autres vecteurs des maladies, les déchets sont des problèmes ; des déchets de sachets jetés partout et n'importe où ; des mauvaises odeurs ressenties dans certains quartiers et avenues ; des érosions menaçant les infrastructures de toute part.

Que dire de la perte du « beau » et partant le malaise ainsi créé par l'insalubrité ? Qui ignore que le beau libère l'homme et le met à l'aise ?

De ce constat, il ressort que le système éducatif n'est pas en reste. Initialement, l'obligation de donner la priorité à l'intérêt supérieur des enfants et d'assurer leur développement optimal exige que les environnements d'apprentissage soient accueillants, sains, sûrs et protecteurs.

Considérant les écoles du Pool de Lemba, nous estimons que leur environnement scolaire est quotidiennement fréquenté par plusieurs personnes, notamment : des élèves, des enseignants, du personnel, des visiteurs, des habitants des quartiers périphériques, des vendeurs et marchands ambulants. Toutes ces personnes exercent une forte pression sur l'environnement scolaire et sont à la base de l'entassement d'immondices sur les sites scolaires, auteurs de certaines odeurs ressenties dans certaines écoles, auteurs des érosions qui menacent les infrastructures et l'espace scolaire.

Les élèves du Pool de Lemba sont-ils impliqués à la protection et à la conservation de leur environnement scolaire ? Participent-ils aux travaux de maintien de la propreté de leur cour et de leurs salles de classes respectives ?

Dans cette étude, nous voulons que les résultats de cette enquête aident les responsables des écoles du Pool de Lemba à appliquer des stratégies de protection et de conservation de leur environnement ; par conséquent, il sera possible de trouver dans ces écoles des systèmes de gestion environnementale et de l'éducation relative à l'environnement dans lequel les élèves seront impliqués dans la conservation et la protection de l'environnement.

I. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

1.1. Protection de l'environnement scolaire

1.1.1. Définition de la protection

Le dictionnaire, Le Nouveau Petit Robert, définit le concept « protection comme une action, le fait de protéger, de défendre quelqu'un ou quelque chose contre un agresseur, un danger »³.

³ Le Dictionnaire, Le Nouveau Petit Robert.

En effet, depuis des siècles, l'environnement (ou la nature) a été considéré par l'homme comme un bien inépuisable, gratuit. Actuellement, il faut traiter l'environnement comme un bien coûteux à préserver. Il est fragile et menacé de disparition.

Une question fondamentale se pose : « Pourquoi faut-il protéger l'environnement » ?

La protection de l'environnement doit être conçue comme une culture globale et transmise de génération à génération.

En ce qui concerne notre étude, nous disons que protéger l'environnement c'est une acceptation de la modernité, une acceptation des réalités scientifiques que contient ce concept, une sélection de ce qui est bon et une élimination de ce qui est mauvais ; protéger l'environnement c'est aussi chercher à produire plus et mieux mais sans détruire, augmenter la capacité productive mais en s'assurant que les hommes vivront mieux et que l'environnement sera amélioré.

1.1.2. Définition de l'environnement

De nos jours, le concept environnement est très utilisé pour exprimer des réalités souvent différentes.

Pour Musibono, l'« environnement signifie homme, ressources naturelles et culturelles, c'est-à-dire l'ensemble des ressources naturelles (faune, flore, air, eau, sol, minéraux) et culturelles (monuments, sites historiques, villes, ouvrages, etc.) d'un milieu donné qui, bien gérées, concourent durablement au bien-être de l'homme »⁴.

En fait, l'Environnement, c'est tout ce qui nous entoure. Le terme est synonyme de l'acception commune du mot 'milieu', c'est-à-dire le milieu vivant. En guise d'exemple, on peut parler de l'environnement d'une personne, d'un animal, d'une plante,...dans le sens où l'on pense au milieu de vie.

D'après I. Mankondo, par environnement, il faut entendre un ensemble de composantes biologiques, socio-économiques, socio-culturelles, et politiques qui influent quotidiennement sur le mode de vie individuelle ou collective⁵.

Plus qu'une contrainte, l'environnement doit être compris comme un potentiel des ressources dont la saine gestion peut assurer, non seulement la solidarité avec les générations futures, mais encore de meilleures conditions pour le développement socio-économique actuel.

⁴ MUSIBONO, D., *op. cit.*, p. 186.

⁵ MANKONDO, I., *Éducation relative à l'environnement, problèmes et perspectives d'avenir*, cours, Chaire Unesco, UNIKIN, Kinshasa, 2002-2004, p.3.

1.1.3. Sortes d'environnement

Il y a beaucoup de classification du mot environnement. Cependant, nous pouvons distinguer deux sortes d'environnements en tenant compte de la nature de ses composantes :

- l'environnement physique : Il se compose de la terre, de l'atmosphère et de l'eau. Il comprend ce qu'on appelle souvent l'environnement naturel, c'est-à-dire les éléments de la nature ; climats, sols, paysages, plantes, animaux, qui sont combinés à la surface de la terre et forment le système de la vie dont dépend l'homme lui-même ;
- l'environnement biologique : il se compose quant à lui des populations humaines et des communautés animales et végétales évoluant dans l'environnement physique. Cet environnement est habituellement perçu ou compris par l'homme soit individuellement, soit collectivement.

C'est en fonction de sa perception psychologique et culturelle que l'homme se détermine et réagit sur l'environnement, modifiant son comportement personnel et agissant dans le contexte socio-économique et socioculturel dans lequel il est placé⁶. Dans le cadre de notre étude, on peut aussi citer l'environnement scolaire qui renferme en son sein l'environnement physique et l'environnement biologique. Il concerne spécialement les élèves, enseignants et responsables scolaires en interaction avec leur espace scolaire. Mais comment se définit ce concept dans le cadre éducatif.

1.1.3.1. Environnement scolaire

Selon O. Kapuku, l'environnement scolaire est un milieu qui est à la fois physique, moral, intellectuel et spirituel⁷. Il regorge des facteurs matériels (immeubles, meubles, outils scolaires) et les facteurs immatériels (l'enseignement et l'esprit qui sont générateurs de la réflexion, du savoir, des émotions et des disponibilités mentales qui sont contenus dans l'homme).

Pour notre part, nous entendons par « environnement scolaire » un espace scolaire composé des enseignants, élèves, des parents et des infrastructures exerçant une influence au travers des interactions et des échanges incessants qui s'y établissent entre ses membres.

1.1.4. Importance de l'environnement scolaire

La compréhension du terme environnement amène à analyser les interactions entre l'homme et les ressources. D. Musibono illustre cela en ces termes : « la vie sur terre et le bonheur de l'homme dépendent de la qualité des écosystèmes ; d'où notre coresponsabilité dans la gestion durable de ces stocks

⁶ BINZANGI. K, *Cours de notions d'Environnement*, UNIKIN, Faculté des sciences, L1 Environnement, 2007-2008, p.22.

⁷ KAPUKU, O., *Hygiène scolaire*, cours inédit, UNIKIN, FPSE., 1999-2000.

des ressources ou dans leur gaspillage afin de ne pas compromettre ou de compromettre la survie de l'humanité »⁸.

Les activités d'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire reposent pour l'essentiel sur les animations écologiques, en vue d'amener les élèves à prendre conscience des problèmes écologiques et à s'investir dans la recherche des solutions appropriées⁹.

Il est significatif de remarquer que l'importance de l'environnement scolaire est de favoriser la transformation des cadres de vie scolaire en des milieux où le bien-être naturel des usagers est garanti. C'est à ce prix, renchérit Musibono¹⁰, que dépend la réussite de l'intégration de l'environnement au processus du développement durable porteur des dividendes à la communauté nationale.

1.1.5. Gestion de l'environnement scolaire

1.1.5.1. Définition de la gestion de l'environnement

La gestion de l'environnement doit être entendue comme la manière de procéder à l'utilisation optimale de l'environnement global et non seulement la mise en valeur rationnelle des ressources et des milieux naturels.

En effet, le terme « gestion » comprend toutes les formes possibles d'interventions dans l'environnement qu'il s'agisse d'inventaires ou d'enquêtes, d'administration, de protection, d'utilisation, de formation et d'élaboration de politiques.

Les caractéristiques de cette gestion constituent une stratégie orientée vers la solution des problèmes de l'environnement dans une vision globale, synthétique et intégrée. Elle doit considérer les perspectives à long terme et chercher à préserver la diversité du cadre de vie.

Pour Musibono, la gestion responsable sous-entend la viabilité économique (pour éviter la faillite), la prudence écologique (pour ne pas sacrifier les générations futures) et la justice sociale distributive (pour éliminer la pauvreté et éviter la frustration et la démobilisation du capital humain) des richesses générées par le travail de tous¹¹. Ces éléments supposent la mobilisation du capital humain local (gestion participative).

⁸ MUSIBONO, D., *op. cit.*, p.27.

⁹ [http://www.google/Education relative à l'environnement](http://www.google/Education%20relative%20%C3%A0%20l'environnement), consulté le 10 avril 2022.

¹⁰ MUSIBONO, D., *ibidem*, p.6.

¹¹ *Ibidem*, p.36.

Pour nous, la gestion de l'environnement devrait avoir pour finalité l'amélioration de la qualité du cadre de vie de l'homme. Ainsi, les différents acteurs, gouvernants et gouvernés doivent étendre leurs préoccupations à la recherche et à l'amélioration de la biosphère qui abrite l'homme.

1.1.5.2. Importance de la gestion de l'environnement scolaire

Parler de l'importance de la gestion de l'environnement scolaire pourrait sous-entendre la viabilité de l'espace scolaire dans lequel évolue l'enfant.

Les autorités scolaires et gouvernementales ont l'obligation de soigner et de bien gérer cet environnement pour donner à l'enfant la chance de tirer le meilleur parti de son potentiel génétique et lui assurer une bonne condition environnementale pour son épanouissement.

Mankondo met un accent particulier sur l'urbanisation et l'industrialisation incontrôlées qui entraînent des effets négatifs dans la gestion de l'environnement¹². L'éducation relative à l'environnement joue un rôle particulièrement essentiel dans la protection de l'environnement. Il faut pour ce faire, envisager une action éducative afin de permettre à l'homme de respecter et de mieux gérer son environnement.

En effet, depuis que les médecins ont compris que l'environnement avait des conséquences les plus bénéfiques sur l'individu, ils n'ont cessé de conseiller leurs patients de bien gérer l'environnement dans lequel ils vivent, car il protège l'homme efficacement contre les maladies et constitue en plus une thérapie véritable de l'individu.

1.1.5.3. Implication des élèves dans la protection de l'environnement

En milieu scolaire, l'élève est tenu d'accomplir plusieurs tâches. La plus importante est celle d'acquérir des connaissances. L'acquisition des connaissances doit être vécue dans un environnement sain et propice. C'est dans cette optique qu'intervient une implication des élèves dans la protection de leur environnement scolaire. Ceci suppose que ces élèves soient informés sur le bien-fondé des aires de son environnement scolaire et que le bénéfice qui en sort soit rationnellement utilisé pour le développement socio-économique local.

Pour sa part le dictionnaire le petit Larousse illustré, définit l'implication comme état d'une personne impliquée dans une affaire¹³.

À cet effet, cette implication doit être globale et doit comprendre toutes les formes possibles d'intervention dans l'environnement, à savoir : les

¹² MANKONDO I., *op. cit.*, p.6.

¹³ Dictionnaire le petit Larousse illustré, 2001, pp.532

inventaires, les enquêtes, les recherches, la formation et l'élaboration d'une politique environnementale.

1.1.6. Du droit à l'environnement

Binzangi, atteste qu'il faut des lois qui permettront aux États de renforcer la capacité de mêler diplomatie et science, et de négocier des accords locaux et mondiaux qui protègent notre santé et notre bien-être. Les citoyens doivent savoir que la dégradation de l'environnement nuit à tout le monde¹⁴.

Le droit de l'environnement ne remplit sa fonction que lorsque son but est effectivement la protection de la nature et des ressources, la lutte contre les pollutions et nuisances et l'amélioration de la qualité de la vie.

Kalambay atteste qu'avant l'existence de l'État indépendant du Congo (1885), les activités exercées par les populations autochtones avaient très peu d'impact sur l'environnement : chasse, pêche, agriculture avec des instruments très rudimentaires et l'élevage de petits bétails (chèvre, moutons). Ainsi, la création des agglomérations, l'exploitation minière, l'exploitation agricole, exploitation forestière, la chasse avec des armes, la pêche industrielle sont des faits de la colonisation¹⁵.

Comme ces activités ont un impact sur l'environnement, le pouvoir colonial et le pouvoir postcolonial pour en réduire les effets ont édicté certains textes ayant trait à la protection de l'environnement. Nous en énumérons quelques-uns :

a) Lois et règlements datant d'avant 30 Juin 1960

- Décret du 16 Août 1939 sur la protection des sites, monuments et production de l'art indigène ;
- Décret du 11 Avril 1949 pour l'exploitation forestière
- Décret du 20 Juin 1957 sur l'urbanisme
- Décret du 26 Novembre 1958 relatif à la conservation et à l'utilisation des sols ;
- Ordonnance du 1^{er} Juillet 1914 relative à la pollution et à la contamination des sources, lacs, cours d'eau et parties des cours d'eau ;
- Ordonnance n° 74/345 du 28 Juin 1959 relative à l'hygiène publique dans les agglomérations.

b) Lois et règlements datant d'après 30 Juin 1960

- Ordonnance-loi n° 69/ 041 du 22 Août 1969 relative à la conservation de la nature ;

¹⁴ BINZANGI. K., *op. cit.*, p.59.

¹⁵ KALAMBAY L., *Cours de droit de l'environnement*, UNIKIN, Faculté des sciences, L1 Environnement, 2008, p.10.

- Loi n° 007-2002 du 11 Juillet 2002 portant code minier ;
- Loi n° 011-2002 du 29 Août 2002 portant code forestier ;
- Ordonnance n° 78/190 du 5 Mai 1978 portant statut de l'Institut Congolais pour la conservation de la Nature¹⁶.

Signalons également que la Constitution de la Transition du 04 Avril 2003 reconnaît expressément le droit à l'environnement en son article 54 en tant que droit subjectif, comme un droit humain fondamental, tout comme l'Acte Constitutionnel de la Transition du 09 Avril 1994 en son article 30.

Les autorités congolaises ont pris les textes concernant la conservation de la nature, la loi foncière, la loi sur les hydrocarbures, la loi minière, la loi forestière, la loi sur la chasse et la loi sur la création des secteurs sauvegardés, d'une part, et, d'autre part, ont mis en place quelques institutions en vue de la mise en œuvre de certaines mesures environnementales.

II. POPULATION ET ÉCHANTILLON

Pour L.D. Hainaut, la population se définit comme un ensemble d'éléments : il peut s'agir des individus, des choses, des événements, etc. C'est en d'autres termes l'univers d'éléments sur lequel l'étude porte¹⁷.

Pour notre part, la population est l'ensemble d'individus partageant les conditions climatiques, écologiques et édaphiques dans un territoire donné.

Pour cette étude, la population est constituée des élèves, filles et garçons, issus des écoles du pool de Lemba.

Selon G. De Landsheere dans son ouvrage intitulé : « Introduction à la recherche en éducation », échantillonner c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière à l'intérieur de laquelle le choix a été fait¹⁸.

Ce faisant, le choix de notre échantillon est extrait à partir des 5 Écoles en raison de 11 sujets en moyenne par école au sein du Pool de Lemba, que nous décrivons selon les variables suivantes : niveau d'étude, sexe.

¹⁶ KALAMBAY L., *op. cit.*, p.6.

¹⁷ HAINAUT, L.D., *Concepts et méthodes de statistique*, Bruxelles, Labor, 1975, p.27.

¹⁸ DE LANDESHEERE, G., *Introduction à la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin, 1972, p.39.

III. PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Deux questions nous préoccupent dans ce point. La première est de savoir à quels résultats l'enquête menée sur terrain a abouti. Les réponses à cette première question sont données dans la première section de ce point consacré à la présentation et l'analyse des résultats. La deuxième question consiste à savoir quelle signification pouvons-nous dégager des résultats obtenus. Cette dernière question nous renvoie à la deuxième section de ce point consacré à l'interprétation des résultats.

Cette présentation s'effectue item par item en respectant l'ordre établi dans le questionnaire. Chaque question nécessite un tableau et un bref commentaire d'analyse.

Question n° 1 : Avez-vous une cour scolaire et un jardin scolaire dans votre établissement ?

Tableau n° 1 : Avis des élèves sur l'existence d'une cour et d'un jardin scolaire

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentages
OUI	36	67,92
NON	17	32,08
TOTAL	53	100

De la lecture de ce tableau, il se dégage le constat suivant : 36 sujets, soit 67,92 %, attestent qu'ils ont une cour scolaire et un jardin dans leur établissement scolaire. Cet avis n'est pas partagé par 17 sujets, soit 32,08 %.

Question n° 2 : Avez-vous déjà entendu parler de l'environnement dans l'une de vos leçons ?

Tableau n° 2 : Avis des sujets sur l'écoute du concept environnement dans les leçons

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentage
OUI	52	98,11
NON	1	1,89
TOTAL	53	100

A la lumière de ce tableau, nous remarquons que 52 sujets, soit 98,11 %, soutiennent avoir entendu parler du concept « environnement » dans leur leçon, et 1 sujet, soit 1,89 %, dit n'avoir pas entendu parler du concept environnement dans leur leçon.

Question n° 3 : Quel type de matériel les enseignants utilisent-ils pour vous faire comprendre le concept environnement ?

Nous présentons les matériels que les enseignants utilisent pour faire comprendre la notion d'environnement aux élèves dans un ordre croissant à leurs réponses conformément à cette question.

- La parole ;
- Le tableau noir ;
- L'affiche.

Question n° 4 : Expliquez votre réponse à la question n°3

Les explications suivantes ont été données par les sujets concernant le type de matériel que les enseignants utilisent pour faire comprendre le concept environnement :

- Ceux qui soutiennent que c'est par la parole s'appuient sur le fait qu'en multipliant les explications le maître arrive à leur faire comprendre ce concept environnement.
- Ceux qui disent que c'est par le tableau noir s'expliquent par le fait qu'il permet aux élèves de corriger l'orthographe des concepts et notions ayant trait à l'environnement.
- Ceux qui estiment que le message doit passer par les affiches s'expliquent par le fait que ce matériel est plus simple à saisir surtout pour l'école primaire en particulier et pour tout le monde en général.

Question n° 5 : Pensez-vous que votre environnement scolaire est menacé ?

Tableau n° 3 : Avis des sujets concernant la menace de l'environnement scolaire

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentage
OUI	36	67,92
NON	17	32,08
TOTAL	53	100

Il ressort de ce tableau que 36 sujets, soit 67,92 %, attestent que leur environnement scolaire est menacé ; et 17 sujets, soit 32,08 %, affirment le contraire.

Question n° 6 : Énumérez tous les genres de menacé que vous observez dans votre environnement scolaire

- Érosion ;
- Insalubrité ;
- Eaux usées ;
- Pollution de l'atmosphère par les odeurs nauséabondes.
- Une autre réponse. Laquelle ?

Question n° 7 : Quel type de mécanisme, utilisez-vous pour lutter contre les menaces de l'environnement de votre école ?

Les sujets optent pour les types de mécanisme suivant pour lutter contre les menaces de leur environnement scolaire :

- Sensibilisation à jeter les déchets dans des poubelles ;
- Évacuer l'eau dans des rigoles construites ;
- Reboisement ;
- Culture de plantes antiérosives.

Question n° 8 : Avez-vous une leçon pratique de travail manuel ?

Tableau n°4 : Avis des sujets sur l'existence d'une leçon pratique de travail manuel

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentage
OUI	16	30,19
NON	37	69,81
TOTAL	53	100

D'après ce tableau 16 sujets, soit 30,19 %, affirment qu'ils ont une leçon pratique de travail manuel, et 37 sujets, soit 69,81 %, nient l'existence de cette leçon pratique.

Question n° 9 : Participez-vous au travail manuel organisé par votre école ?

Tableau n° 5 : Avis des sujets sur la participation au travail manuel

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentages
OUI	36	67,92
NON	17	32,08
TOTAL	53	100

Ce tableau indique que 36 sujets, soit 67,92 %, participent au travail manuel organisé par leur école. Cette affirmation n'est pas partagée par 17 sujets, soit 32,08 %.

Question n° 10 : Pointez tous les types de travail manuel organisé par votre école ?

- Jardinage
- Balayage des locaux
- Reboisement
- Entretien de la cour
- Propreté des latrines
- Ramassage des déchets
- Planter la pelouse
- Culture des plantes antiérosives
- Aucun.

Question n° 11 : Comment jugez-vous ce genre de travail ? Est-il selon vous :

- Bénéfique
- Une corvée
- Magnifique
- Épanouissant
- Rend libre
- Imposé.

Question n° 12 : Avez-vous des ouvriers s'occupant de la propreté de votre cour scolaire ?

Tableau n° 6 : Avis des sujets sur les ouvriers assurant la propreté de la cour scolaire

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentage
OUI	36	67,92
NON	17	32,08
TOTAL	53	100

Il se dégage de ce tableau que 36 sujets, soit 67,92 %, affirment avoir des ouvriers s'occupant de la propreté de la cour scolaire. Par contre, 17 sujets, soit 32,08 %, attestent le contraire.

Question n° 13 : Aimerez-vous que les ouvriers seuls rendent votre environnement scolaire habitable ?

Tableau n° 7 : Avis des sujets concernant l'habitabilité et la viabilité de l'environnement scolaire uniquement par les ouvriers

Réponses des sujets	Fréquence	Pourcentage
OUI	20	37,74
NON	33	62,26
TOTAL	53	100

Ce tableau révèle que 20 sujets, soit 37,74 %, des sujets, préfèrent que les ouvriers seuls rendent leur environnement scolaire habitable ; et 33 sujets, soit 62,26 %, disent le contraire.

Question n° 14 : Vous sentez-vous impliqué dans les travaux qui visent à maintenir et à protéger l'environnement de votre école sain ?

Tableau n° 8 : Avis des sujets sur leur implication à la protection de l'environnement scolaire

Réponses des sujets	Fréquences	Pourcentage
OUI	27	50,94
NON	26	49,06
TOTAL	53	100

Il se dégage de ce tableau que 27 sujets, soit 50,94 %, affirment être impliqués à la protection et la gestion de leur environnement scolaire ; tandis que 26 sujets, soit 49,06 %, affirment ne pas s'impliquer.

Question n° 15 : Expliquez votre réponse à la question n°14

Les explications suivantes ont été données par les sujets qui se sentent être impliqués à la gestion et à la protection de leur environnement scolaire :

- La fierté d'étudier dans un environnement sain favoriserait l'acquisition de la matière ;
- La protection de la santé du corps ;
- L'amour de la nature ;
- Notre vie en dépend. L'environnement influence le comportement d'une personne.

Les significations que nous tirons des principaux résultats de cette enquête sont précédées par une brève synthèse des résultats à interpréter.

Nous voudrions passer à la vérification de notre hypothèse de travail en nous référant aux numéros des questions relatives aux thèmes, lesquels thèmes sont en rapport avec notre hypothèse.

Il s'agit notamment de considérer que les écoles du pool de Lemba appliqueraient des stratégies de protection et de gestion de leur environnement. Ainsi, il serait possible de trouver dans ces écoles des systèmes de gestion environnementale et de l'éducation relative à l'environnement dans lequel les élèves seraient impliqués dans la gestion et la protection de l'environnement. Le résultat semble légitimer cette position.

Il ressort qu'un apprentissage sur la connaissance des notions environnementales se pratique par la parole, par des explications du concept environnement au tableau noir et par des affiches. Et les menaces observés autour de leur environnement scolaire seraient contournés par une conscientisation et une sensibilisation à jeter les déchets dans des poubelles, par de boisement et de reboisement, et par la culture des plantes antiérosives.

Par rapport aux résultats obtenus à partir du thème de la leçon pratique de travail manuel, il se dégage une moyenne de 49,06 % des sujets qui attestent avoir une leçon pratique de travail manuel et participé activement au travail organisé par leurs écoles. Par ailleurs, une moyenne de 50,94 % des sujets affirment le contraire.

Il s'avèrerait que le type de travail manuel organisé dans ces écoles pour inciter et amener les élèves à gérer et à protéger leur environnement scolaire sont du genre de balayage des locaux, ramassage des déchets, entretien de la cour, propreté des latrines. C'est ainsi que les sujets qui participent à ce genre de travail l'estiment bénéfique, magnifique et épanouissant. Par contre, les sujets qui affirment le contraire jugeraient ce genre de travail comme une corvée, imposé par les autorités scolaires.

Au regard de cette situation, il se dégage globalement que les écoles n'ont pas de matériel pour le travail manuel. Les autorités scolaires ne fournissent aucun effort d'être impliquées à ce genre de travail. Ce qui entrainerait la non-motivation des élèves au travail manuel.

En outre, la non-participation des élèves à ce genre de travail manuel ici à Kinshasa en général et dans les écoles du Pool Secondaires de Lemba en particulier, s'explique par le fait qu'on exige aux sujets des frais mensuels compensatoires du dit travail. Ce qui justifie les réponses de nos sujets qui affirment que la protection et la gestion de l'environnement scolaire n'est pas leur affaire.

Les sujets qui s'impliqueraient à la protection et à la gestion considèrent leur environnement comme une seconde vie. En effet, leur vie physique, biologique en dépend. Leur environnement exercerait une influence sur leur comportement intellectuel, physique et biologique. Les autres sujets qui affirment le contraire pourraient être aussi impliqués à la protection et à la gestion de leur environnement scolaire, mais on ne les y amène pas. Ainsi, que soit mis un accent particulier sur l'initiation et l'éducation relative à la protection et à la gestion de l'environnement scolaire des élèves.

CONCLUSION

Le travail que nous nous sommes proposé d'aborder manifeste une grande complexité. Il renferme une éducation sur la gestion et la protection de l'environnement scolaire. Cette recherche est effectuée sur les élèves des écoles du Pool de Lemba.

Après avoir émis l'hypothèse, nous avons passé en revue la vérification de notre hypothèse. Il s'agit notamment de considérer que Les écoles du pool de Lemba appliquent des stratégies de protection et de conservation de leur environnement. Ainsi, il est possible de trouver dans ces écoles des systèmes de gestion environnementale et de l'éducation relative à l'environnement dans lequel les élèves seraient impliqués dans la conservation et la protection de l'environnement. Le résultat semble légitimer cette position.

Sous-tendant que les élèves des écoles du pool de Lemba s'impliquent à la protection et à la conservation de leur environnement scolaire, éventuelle preuve de maturité vers un développement durable ; nous nous sommes assigné des objectifs suivants :

- Attirer l'attention des responsables scolaires du Pool de Lemba à développer dans leurs classes des activités liées à la nature, à l'environnement et à l'écologie en cherchant à impliquer les élèves au maintien de l'environnement scolaire et développer en eux les valeurs et les comportements d'une citoyenneté responsable ;
- Contribuer aux efforts qui visent la restauration et la gestion rationnelle de l'environnement dans les écoles de Pool de Lemba, pour en faire un milieu écologiquement viable, où la qualité de l'environnement biophysique contribue au bien-être des hommes et des femmes qui les fréquentent.

Pour atteindre ces objectifs et vérifier nos hypothèses, nous avons recouru à la méthode descriptive et à la méthode d'enquête avec les techniques suivantes : les techniques documentaires pour la première méthode et le questionnaire d'enquête pour la deuxième.

Concernant les résultats obtenus à partir du thème de travail manuel, il se dégage une moyenne de 49,06 % des sujets qui attestent avoir une leçon pratique de travail manuel et avoir participé activement à ce dit travail. Une moyenne de 50,94 % des sujets disent le contraire.

En rapport aux résultats obtenus à partir des données du questionnaire ayant trait au thème sur l'implication des élèves à la protection et à la gestion de l'environnement scolaire, nous notons une moyenne de 52,20 % des sujets qui s'impliquent à la protection et à la gestion de l'environnement scolaire. Par contre, une moyenne de 47,80 % des sujets ne sont pas de cet avis.

Eu égard à ces résultats, nous suggérons ce qui suit :

- Initier les élèves au maintien de l'environnement scolaire et développer en eux les valeurs et les comportements d'une citoyenneté responsable ;
- Développer dans les classes des leçons d'activités liées à la nature ;
- Promouvoir l'éducation relative à l'environnement par l'élaboration des programmes et des matériels didactiques pour l'enseignement en général ;
- Renforcer l'éducation et l'information du public en général et des élèves en particulier en matière d'environnement par l'utilisation des médias et des nouvelles technologies de communication et d'information.

BIBLIOGRAPHIE

1. BINZANGI. K, *Cours de notions d'Environnement*, UNIKIN, Faculté des sciences, L1 Environnement, 2007-2008.
2. DE LANDESHEERE, G., *Introduction à la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin, 1972.
3. HAINAUT, L.D., *Concepts et méthodes de statistique*, Bruxelles, Labor, 1975
4. KALAMBAYI L., *Cours de droit de l'environnement*, UNIKIN, Faculté des sciences, L1 Environnement, 2008-2009.
5. KAPUKU, O., *Hygiène scolaire*, cours inédit, UNIKIN, FPSE, 1999-2000.
6. MANKONDO I., *Éducation relative à l'environnement, problèmes et perspectives d'avenir*, cours, Chaire Unesco, UNIKIN, Kinshasa, 2002-2004.
7. MANKONDO I., *L'éducation et l'environnement*, Module destiné aux Auditeurs DEA à la chaire Unesco de l'Université de Kinshasa, Promotion Mandela, Kinshasa, 2002-2004.
8. MUSIBONO, D., *Du marasme d'un État-squelette aux défis du développement durable. Gestion de l'environnement au Congo-Kinshasa : Cueillette chronique et pauvreté durable*, Chaire UNESCO, Kinshasa, 2006.